
COMPTE-RENDU de la réunion de quartier

« Marne et Chigny »

Mercredi 24 Mai 2023 à 18h30, Mix'city

Etaient présents :

Mme. SAILLIER, Adjointe, Transition écologique et jumelage

M. ZOUAOUI, Adjoint, Vie des quartiers, Démocratie locale et Commerce.

M. CHAUVEAU, Adjoint, Prévention, sécurité, médiation urbaine et logistique

M. MACHADO, Conseiller Municipal délégué, Sports et citoyenneté.

Mme.GUIHENEUC, Cabinet du Maire

M.PETÉY, Directeur des Services Techniques.

Mesdames et Messieurs les conseillers de quartier.

* * *

Monsieur ZOUAOUI ouvre la séance et énonce l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Retour sur les questions précédemment posées
- Itinéraire de la visite
- Point sur les travaux du réseau de chaleur urbain
- Travaux d'amélioration du quai de la gourdine
- Réalisations de la ville
- Questions diverses

Présentation des Elus et des services ainsi que des participants à la réunion.

Retour sur les questions précédemment posées :

- **Un conseiller demande si la résidence du parc est intégrée dans ce réseau de chaleur ?**

Monsieur PETÉY explique que cette résidence a été sollicitée car elle fait partie de points de raccordements.

- **Une conseillère demande si le parc st jean est concerné par le réseau de chaleur ?**

Tous les nouveaux logements équipés d'un système de chauffage collectif sont concernés. Le parc St Jean l'est donc.

- **Un conseiller demande si des travaux seront retardés en vue des travaux du réseau de chaleur ?**

Monsieur PETEY répond que oui, afin d'éviter de refaire ce qui a déjà été fait.

- **Un conseiller demande si les changements de sens de circulation de la rue St Denis sont définitifs ?**

Monsieur ZOUAOUI explique que les tests sont terminés, alors oui.

- **Un conseiller demande si les ralentisseurs de la rue St Denis seront remis ?**

Monsieur PETEY répond qu'il n'y aura plus de coussin synthétique. La rue est limitée à 30km/h donc il faudra voir avec le temps s'il est opportun d'y mettre un dos d'âne.

- **Une conseillère demande si des panneaux 30km/h seront installés à toutes les entrées de ville ?**

Toutes les entrées de villes sont dotées d'un panneau de limitation de vitesse à 30km/h.

- **Une conseillère demande s'il est possible d'installer un panneau 30km/h et de l'éclairage à la sortie de la voie rapide afin de sécuriser le passage piéton et la traversée des enfants.**

Un candélabre est déjà installé afin d'éclairer le passage piéton. De plus, quelques mètres avant, un panneau de pré signalisation bleu est visible.

- **Une conseillère demande s'il est possible de débroussailler le rond-point du collège Marcel Rivière.**

Les services techniques en prennent bonne note et le rond-point sera débroussaillé.

- **Un conseiller informe la municipalité de la disparition du panneau qui indiquait le marché à côté de la boulangerie.**

L'information a été transmise aux services techniques et un nouveau panneau sera installé prochainement.

- **Un conseiller demande s'il est possible que la partie bétonnée devant le local des rives d'or soit rétrocedé à la mairie ?**

Les services de la Ville sont en train de mettre en œuvre la procédure et se rapprocheront du syndic de copropriété afin de mener à bien ce transfert de lot.

- **Une conseillère demande où en est le projet du Chigny Cottage ? Et pour l'usine Frankel ?**

Chigny Cottage : permis délivré le 26/01/2022 pour la réalisation de 17 logements sociaux. Les travaux ont démarré le 30 décembre 2022.

Frankel : Permis délivré le 08/02/2022 pour la construction de 55 logements (42 logements collectifs et 13 maisons individuelles). Pas de visibilité encore sur le démarrage du chantier puisque l'activité actuellement implantée sur le terrain doit déménager.

Itinéraire de la visite :

MARNE ET CHIGNY	5 MER JUIL 18H30
------------------------	---------------------------------



PARCOURS

RUE DE L'ÎLE MAUBERT → CHEMIN DE QUINCANGROGNE → RUE DU CANADA →
RUE DU CHARIOT D'OR

Point sur les travaux du réseau de chaleur urbain :

Les travaux ont commencé au niveau du SIETREM, en ce sens le réseau se déploiera jusqu'à l'espace Charles Vanel. Aussi, les travaux impacteront le chemin de Gouvernes. Quant-au centre-ville, l'impact des travaux étant important en de nombreux points, il a été décidé qu'ils seront réalisés pendant l'été. Ceci permettra de limiter les nuisances pour les riverains. Le calendrier étant respecté, les travaux se termineront en 2024 pour le quartier de Marne et Chigny. Pour l'ensemble de la ville, la fin des travaux est prévue en 2025.

Toutefois, il est important de préciser, d'un point de vue technique que ces travaux nécessitent des tranchées profondes, ce sont donc des travaux d'envergure comme l'a rappelé Monsieur ZOUAOUI.

Vous trouverez ci-dessous la synthèse du déploiement de l'ensemble du réseau de chaleur :



Travaux d'amélioration du quai de la Gourdine :

Les travaux sont presque terminés, la 2eme phase des travaux est finie jusqu'au square Foucher de Careil. Certains détails sur le quai de la Gourdine sont à terminer.

Réalisations de la ville :

1. **Travaux des Tennis au parc des sports en cours :** M. PETEY a présenté les futures installations ainsi que l'espace restauration. La fin de réalisation des courts intérieurs couverts est prévue pour la fin 2023. Quant aux courts extérieurs et l'espace restauration, la fin des travaux est prévue pour l'été 2024. M. MACHADO annonce l'inauguration des terrains de baskets 3x3 sur le parc des sports pour le 1^{er} juillet.

Question d'un conseiller : Le terrain de pétanque sera-t-il touché ?

Mme. SAILLIER a répondu qu'une réflexion était en cours sur le parc des sports, afin de ne pas juxtaposer des équipements sportifs les uns aux autres. Toutefois, elle a rappelé que la ville souhaitait conserver cet espace. Il faut intégrer la maison des gardiens mais il n'est nullement question de retirer les boulistes à cet endroit-là.

2. **Travaux de la rue Vacheresse** : la pose des pavés est actuellement en cours. Il y aura toutefois un arrêt des travaux au mois de juillet pour permettre aux commerces d'avoir une activité estivale.
3. **Travaux du Club d'aviron** : les travaux se termineront au 30 juin 2023.
4. **Maison de la santé et son parking** : le parking est actuellement en zone bleue à partir de 9. La PM effectue des passages réguliers afin de laisser des espaces de stationnement pour les patients. Zone passera bleue à partir de 8h pour laisser des places libres dès l'ouverture du centre. Les médecins pourraient avoir des places réservées dans un autre parking.
5. **Piste cyclable sur les Hauts de Lagny (RER Vélo)** : elle permettra de rejoindre Paris.

Questions diverses :

- **Est-il possible d'installer une barrière sur le parking du collège Marcel RIVIERE ?**

REPONSE : Une réflexion globale liée au déménagement de la caserne est en cours à ce sujet.

- **Pourquoi ne pas sensibiliser les enfants au sujet du stationnement autour des écoles ?**

REPONSE : le Conseil Communal des enfants a eu une réflexion : devant l'école Leclerc, le passage piéton a été repeint en couleur lilas pour qu'il soit plus visible. De plus, du personnel d'aide à la traversée des écoles a été recruté sur les Hauts de Lagny. Au niveau de l'allée Lucien Griveau, un feu à déclenchement ainsi qu'un ralentisseur et une traversée d'école a été mise en place.

- **Quid du panneau Cédez le passage au niveau du rond-point du cimetière qui n'est pas respecté en raison d'un problème de visibilité ?**

REPONSE : Un panneau peut être ajouté pour ceux qui arrivent du chemin de la grande voirie.

- **Quid des nuisances générées par Imaginarium (bruit, transit de véhicules, de camions, de bus) ? Ont-ils une autorisation pour le chapiteau ?**

REPONSE : nous invitons les administrés à contacter la PM en cas de nuisance ou bien d'effectuer un signalement sur l'application ville de Lagny

- **Un conseiller précise qu'une caméra est installée au niveau du Hangar, quelle est la portée de la caméra ?**

REPONSE : une vérification sera effectuée pour en connaître la portée précise.

- **Est-il possible d'installer un panneau de priorité chemin de Quincangrogne ?**

REPONSE : cette installation a été mise en place dans plusieurs endroits de la ville. C'est normal qu'il n'y ait pas de panneau car c'est celui qui a l'obstacle qui doit s'arrêter. Cela réduit effectivement la vitesse des véhicules. Une demande est faite d'avoir des plots blancs pour délimiter les stationnements afin d'obliger à ralentir tout de même, même s'il n'y a pas de voitures garées. Hocine répond qu'on va étudier la demande. Un diagnostic en marchant lors de la visite a été effectué.

- **Peut-on d'installer un panneau pour régler l'utilisation du square Ste Agathe des Monts, car les nuisances sonores et les dépôts de débris sont réguliers ?**

REPONSE : Une installation spécifique de gestion des déchets sera étudiée, comme l'installation d'une benne.

- **Les jet-skis sont-ils autorisés sur la Marne ?**

REPONSE : Oui pour la mise à l'eau, mais avec une allure limitée à 5 km/h. C'est l'opérateur des Voies Navigables de France qui gère la navigation fluviale.

- **Quid du problème de transformateur rue Hector Berlioz ?**

REPONSE : le toit est fendu, l'eau s'infiltré. Cédric répond qu'il a déjà signalé cet état à Enedis, et qu'il a relancé 3 fois.

- **Qu'est-il possible de faire au sujet de la camionnette stationnant sur le haut d'Orly parc ?**

REPONSE : il est possible rehausser le miroir ce qui pourrait améliorer la situation.

- **La PM pourrait-elle effectuer des passages sur la place d'Orly Parc en soirée ?**

REPONSE : le soir PM ne peut pas venir si elle n'est pas accompagnée de la PN, ce qui est très difficile à avoir. La PM intervient le matin car elle enquête beaucoup sur les trafics de drogue. Lors des déplacements en matinée, elle trouve la matière et interpelle les clients. Chaque semaine, la PM fait des interpellations de stupéfiants.

- **Que faire des plantations de pleurs piétinées et ayant été signalées par un habitant ?**

REPONSE : nous allons réfléchir à la manière de garder cet espace arboré.

- **Quel est l'objet de l'algéco installé chemin de Morcerf ?**

REPONSE : il s'agit d'une installation de chantier pour les travaux d'assainissement du SIAM. Les ST vont solliciter M&G pour sécuriser ce terrain qui ne l'est actuellement pas.

- **Quid des problèmes de vitesse à la fin de la départementale 934 ?**

REPONSE : Hocine répond que la ville n'est pas propriétaire et n'est pas compétente, c'est le département. Alain précise qu'on essaye d'avoir un feu radar. Sur ce feu, un habitant précise que le feu piéton ne passe jamais au vert, sauf si on appuie sur le feu piéton. Cédric répond qu'on va vérifier les réglages.

- **Pourquoi le stationnement a été retiré près de l'ancien relai Fleuri ?**

REPONSE : Les gens se garent sur le trottoir

- **Est-il possible d'avoir un chemin partagé qui relie le bois de chigny au clos du chêne ?**

REPONSE : une étude est en cours mais il s'agit d'une voie qui traverse d'autres villes.

- **Quid du stationnement des véhicules hybrides et électriques ?**

REPONSE : avant, le stationnement électrique était gratuit et illimité. Aujourd'hui, ces véhicules deviennent trop nombreux, on a donc modifié le mode de stationnement. Un arrêté existe sur ce sujet, qui limite à 2h ce stationnement. Un habitant demande comment reconnaître les véhicules électriques ? Alain répond de ne pas hésiter à indiquer « véhicule électrique » sur le pare-brise, afin que la PM ne se trompe pas.

- **Quid des Algeco près du gymnase Thierry Rey ?**

REPONSE : Cédric répond qu'il s'agit d'une base vie et d'un lieu de stockage à cet endroit car il y avait une surface nécessaire.

- **Y aura-t-il un marquage au sol pour délimiter les espaces piétons, vélos, trottinettes, etc...?**

REPONSE : Non seul le civisme permet de trouver sa place. Les pavés sur le quai de la gourdine ne sont pas une délimitation piétonne, c'est un aménagement esthétique. Dans tous les cas, priorité est donné aux piétons.